



## 25<sup>ème</sup> Session du Conseil IG du PHI

# Point 4.3 de l'ordre du jour : Un cadre pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des INITIATIVES FLAGSHIP du Programme Hydrologique Intergouvernemental

Abou Amani

Directeur de la division des sciences de l'eau et de l'environnement

Secrétaire du Programme Hydrologique Intergouvernemental

- L'objectif de ce document est de fournir des directives harmonisées pour l'établissement, le renouvellement, la mise en œuvre et le suivi des initiatives phares (FI) du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI).
- Une "initiative phare" est une initiative et/ou un programme prioritaire du PHI, qui apporte une contribution fondamentale à la réalisation d'une phase spécifique du programme du PHI.



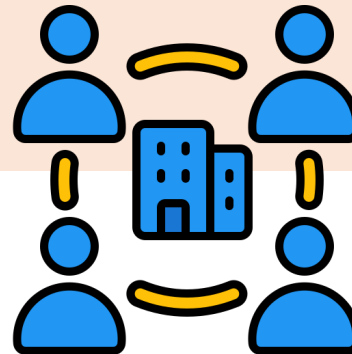
# Table des matières du cadre

1. Introduction
2. Structure institutionnelle et gouvernance
3. Planification de la mise en œuvre
4. Image de marque et visibilité
5. Suivi et rapports
6. Demandes de nouvelles initiatives phares et renouvellement d'initiatives phares existantes
7. Annexes



# Structure institutionnelle et gouvernance

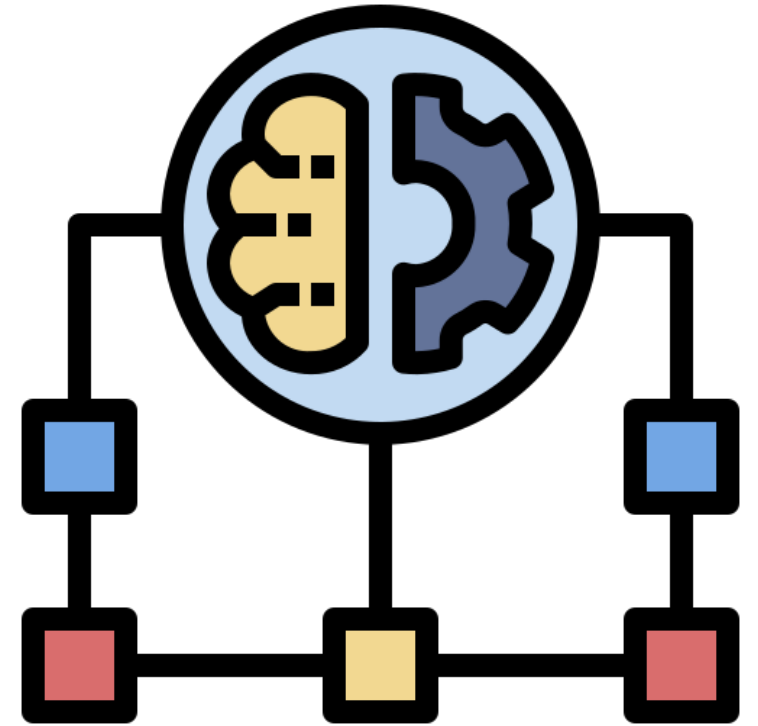
- **Secrétariat des initiatives phares**
- Toutes les initiatives phares nouvelles et renouvelées devront avoir leur propre secrétariat dédié en dehors du secrétariat du PHI. Idéalement, l'un des membres de la famille de l'eau de l'UNESCO devrait prendre la responsabilité d'accueillir le secrétariat des initiatives phares.
- **Le conseil consultatif**
- Toutes les initiatives phares doivent avoir un conseil consultatif. Le conseil consultatif devrait être composé de représentants d'au moins cinq partenaires pertinents et engagés. Ces représentants doivent être principalement issus de centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO, de chaires UNESCO et de comités nationaux du PHI.



- **Partenaires clés et membres du réseau**
- Les organisations de l'ONU ;
- Universités et instituts/centres de recherche ;
- Centres PHI de catégorie 2 de l'UNESCO ;
- Chaires UNESCO ;
- Représentants des comités nationaux de l'IHP ;
- Réseaux de départements universitaires ;
- Gouvernements (y compris les institutions gouvernementales de l'eau) ;
- Parcs et musées scientifiques ;
- Experts en eau ;
- Départements universitaires ;
- ONG liées à l'eau ;
- Organisation professionnelle ;
- Les organisations internationales ;
- Les organisations intergouvernementales ;

# Planification de la mise en œuvre

1. Identification des lacunes en matière de connaissances, des besoins et de la valeur ajoutée potentielle
2. Développer le cadre logique de l'initiative
  - Impact, résultats, produits, activités
3. Conception d'un cadre de suivi et d'évaluation, y compris des indicateurs.
4. Elaboration du budget et d'une stratégie de mobilisation des ressources





## 1. L'importance de choisir le bon nom

## 2. Résultats en matière de communication et de visibilité

- Articles scientifiques ;
- Articles techniques ;
- Cartes ;
- Portails web ;
- Outils informatiques ;
- Notes de politique générale ;
- Infographies ;
- Fiches d'information ;
- Articles de journaux ;
- Présentations PowerPoint pour des conférences et/ou des ateliers ;
- Manuels de formation et d'éducation ;

## 1. Présence en ligne, site web et autres outils de visibilité

## 2. Elaboration du budget et d'une stratégie de mobilisation des ressources

## 1. Rapports sur les étapes régulières

- Des rapports d'avancement, contenant les progrès réalisés par rapport aux indicateurs, doivent être présentés au Conseil du PHI tous les deux ans.
- Un rapport final à la fin de la phase du PHI pour examen par le Conseil intergouvernemental du PHI qui devrait délibérer sur les réalisations et la poursuite/fermeture.

## 2. Les rapports doivent avoir

- Partie narrative
- Partie indicateurs
- Évaluation des risques



# Demandes de nouvelles initiatives phares et renouvellement d'initiatives phares existantes



## 1. Critères

1. **Sa pertinence** : dans quelle mesure l'initiative phare proposée contribuera-t-elle aux priorités de l'UNESCO, à la réalisation des cadres de développement convenus au niveau international, en particulier aux domaines prioritaires de la nouvelle phase du PHI et aux résultats prévus correspondants ?
2. **Son efficacité/efficience** : dans quelle mesure l'initiative phare est-elle bien structurée et équipée pour atteindre ses objectifs généraux et spécifiques, et avoir l'impact escompté ?
3. **Sa visibilité** : quels sont les principaux impacts (attendus et inattendus) de l'initiative, en termes de bénéficiaires attendus (des efforts de recherche, de formation et de renforcement des capacités, des réunions) ainsi que d'audience des efforts de sensibilisation ?
4. **Ses résultats/réalisations à ce jour**: quelles ont été les principales réalisations de l'initiative phare au cours de la phase précédente du PHI en termes de contribution aux priorités de l'UNESCO et au cadre de développement international ? Quels ont été les principaux résultats de ses activités pour atteindre les objectifs finaux ? Quels ont été les impacts en termes de bénéficiaires et de publics atteints ?



Le document comprend des modèles pour l'application de nouvelles initiatives, le renouvellement, le suivi et les rapports.

## 7.3. Annex 3 – Template for the assessment of existing and new FIs by the IHP Intergovernmental Council.

### 3.1. Evaluating a new Flagship Initiative proposal

The proposal for the establishment of a new initiative or for the continuation of an existing one under a new IHP Phase will be initially reviewed by the IHP Secretariat. The IHP [councils](#) assessment will be submitted to the Bureau and the Council, that will eventually take a decision.

- a. **Its relevance:** to what extent the proposed Flagship Initiative intends to contribute to UNESCO priorities, the achievement of SDG's and, in particular, IHP Priority Areas and their related planned outcomes?



*To compile this part of the check-list, refer in particular to the second part (part B) of the Template for proposals (see Annex I) dedicated to the Strategic and Implementation framework (identification of UNESCO priorities, SDG's and IHP Priority Areas to which the initiative is expected to contribute).*

Relevance (450 words max):

Annexes are structured to guide the proposer to fill in all the data required. Some tips are provided next to an image like this:



## 7.1. Annex 1 – Template for the presentation of new Flagship Initiative proposals, as well as for the submission to renew a Flagship Initiative from one IHP phase to the following one.

The Template given in Annex I for the submission of new Flagship Initiative proposals is divided in 3 main parts:

- A. Institutional Set-up
- B. Strategic Framework and Implementation Strategy
- C. Visibility

Instructions and suggestions for a proper compilation of the needed information are given in the coming lines, following the above structure of proposals in 3 main parts.

# Thank you / merci



**unesco**

United Nations  
Educational, Scientific  
and Cultural Organization